

Réunion extraordinaire du Conseil Municipal du 13 novembre 2013 à 8 heures

Date de convocation : 12 novembre 2013

Étaient présents : Robert BOUDON, Jean-Pierre VAISSADE, Christian LAURAIRE, Monique LOUVRIER, Monique DELFAU, Philippe RAYNAL, Nicolas PASCAL, Lucien VAISSADE, Michel BOUDON.

Secrétaire de séance : Nicolas PASCAL

Ordre du jour

- Unité de méthanisation
 - ◆ Acquisition de terrain
 - ◆ Dépôt dossier de consultation bureaux d'études
 - ◆ Demande de subventions
- affaires diverses

- Approbation du compte rendu de la séance précédente.

Les élus valident le compte rendu de la réunion du 29 octobre 2013

- Unité de méthanisation

- ◆ Acquisition de terrain

M. Philippe RAYNAL intéressé à l'affaire quitte la salle des séances et ne participe ni au débat ni au vote.

Dans le cadre de l'installation d'une unité de méthanisation, la commune souhaite acquérir la parcelle F 258 d'une superficie de 5 900 m².

Cette parcelle appartient à M. Philippe RAYNAL nu-proprétaire et Mr Louis Claude RAYNAL et Mme Jeanne Simone RAYNAL née CHARDAT Usufruitiers.

Mr le Maire fait savoir qu'après négociation ces derniers acceptent de vendre cette parcelle à la commune au prix forfaitaire de 9 000 € TTC, soit 3 690 € de plus que l'estimation faite par France Domaine.

Mr le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur cette éventuelle acquisition.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré :

- *décide l'acquisition de la parcelle cadastrée Section F n° 258 à M. Philippe RAYNAL nu-proprétaire et Mr Louis Claude RAYNAL et Mme Jeanne Simone RAYNAL née CHARDAT Usufruitiers au prix de 9 000.00 € TTC soit 3 690 € de plus que l'estimation des domaines*
- *précise que les frais afférents à cette transactions (acte notarié,...) seront à la charge de la Commune.*
- *autorise Monsieur le Maire à signer l'acte de vente et toutes les pièces s'y rapportant*

(Pour : 8 - Contre : 0 - Abstention : 0)

◆ Consultation bureaux d'études

Dans le cadre de la création et la mise en service d'une unité de méthanisation complète, il est décidé de lancer une consultation pour une prestation de conception, réalisation au sens des articles 37 et 69 du Code des Marchés Publics, selon une procédure adaptée ouverte régie par l'article 28 du Code des marchés publics.

Cette consultation sera fractionnée en 2 tranches :

- une tranche ferme : les dossiers administratifs, les études d'exécution, si nécessaire, le prestataire sera chargé de rechercher un contrôleur technique et un coordonnateur sécurité.*
- et une tranche conditionnelle : la réalisation de l'unité de méthanisation et du réseau de chaleur communal.*

◆ Demande de subventions

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal a décidé la création d'une unité de méthanisation dont l'estimatif des dépenses s'élève à 1 408 522 € HT soit 1 684 592.31 € TTC. Les travaux étant conséquents, il y aurait lieu de demander des aides complémentaires auprès de l'Etat et de la Région.

Le Plan de financement peut être établi comme suit :

• Subvention ADEME	363 635.10
• Subvention FEADER	199 773.70
• Subvention Région	
• Subvention Etat - réserve ministérielle	} 845 113.20
• Subvention Etat - D.E.T.R.	
• Autofinancement par emprunt	
Montant H.T	1 408 522.00
Préfinancement T.V.A	276 070.31
Montant T.T.C (€)	1 684 592.31

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré :

- confirme sa décision de réaliser cette opération*
- approuve le plan de financement proposé*
- sollicite de Monsieur le Président de la Région Auvergne une subvention la plus élevée possible*
- sollicite de Monsieur le Préfet du Cantal une aide aussi élevée que possible dans le cadre de la D.E.T.R. 2014*
- Sollicite de Monsieur Jacques Mézard, Sénateur du Cantal, une subvention exceptionnelle la plus élevée possible au titre de la réserve ministérielle.*

(Pour : 9 - Contre : 0 - Abstention : 0)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 8 heures 45.

Le Maire,
Robert BOUDON,

Jean-Pierre VAISSADE

Christian LAURAIRE

Monique LOUVRIER

Monique DELFAU

Philippe RAYNAL

Nicolas PASCAL

Lucien VAISSADE

Michel BOUDON